



HAL
open science

La fragmentation touarègue ou le prix de la "paix"

Hélène Claudot-Hawad

► **To cite this version:**

Hélène Claudot-Hawad. La fragmentation touarègue ou le prix de la "paix". Claudot-Hawad Hélène & Hawad. Touaregs. Voix solitaires sous l'horizon confisqué, Ethnies/Survival International, pp.37-53, 1996, Documents. halshs-00728846

HAL Id: halshs-00728846

<https://shs.hal.science/halshs-00728846>

Submitted on 6 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans *Touaregs : Voix solitaires sous l'horizon confisqué* (H. Claudot-Hawad et Hawad éd.),
Ethnies/Survival International, Paris, 1996 : 37-53

La fragmentation touarègue ou le prix de la “paix”

Hélène CLAUDOT-HAWAD*

La “question touarègue” n’est pas nouvelle en soi, mais elle se pose aujourd’hui [années 1990] en des termes qui, en moins de quatre décennies, ont profondément changé.

Ainsi, peu avant l’indépendance des pays africains, des pétitions et des lettres ouvertes furent adressées aux autorités coloniales françaises concernant l’avenir du pays des "Touaregs et de leurs assimilés". Du côté de l’Ouest, ces assimilés étaient les Maures, ensemble où se trouvaient inclus les Kounta, les Berabish, mais aussi les Songhay-Askya et les Armas, comme l’atteste la lettre du 30 mai 1958¹ signée par les notables de la boucle du Niger, tant nomades que sédentaires, qui demandaient leur rattachement à l’Est saharien :

« Nous sollicitons votre haute intervention équitable pour être séparé politiquement et administrativement et le plus tôt possible d’avec le Soudan-Français pour intégrer notre pays et sa région Boucle du Niger au Sahara Français... »

Une requête semblable formulée "au nom des Kel Aïr et de tous les autres Touaregs" aurait été expédiée onze jours avant l’indépendance du Niger par les Touaregs de l’Est, déclarant en substance d’après l’un des témoins, Fakando ag Cheikho:

*Ethnologue, Chargée de Recherche au CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence.

¹ Document d’archives reproduit dans l’ouvrage collectif "Le politique dans l’histoire touarègue", *Cahiers de l’IREMAM*, n°4, Aix-en-Provence, 1993.

"Puisque vous quittez le pays touareg, rendez-nous notre pays tel que vous nous l'avez arraché après la défaite de Kaosen² ...Puisque l'indépendance s'annonce et que vous la donnez, alors nous aussi, les Touaregs, nous voulons nous diriger nous-mêmes et rassembler notre société toute entière, là où elle se trouve, dans notre pays. Nous voulons que notre pays soit un seul pays".

Le « pays » est alors conçu comme allant « de Ghat (Ajjer) jusqu'au sud de l'Aïr (Damergou) et de Tombouctou jusqu'à Bilma » (Fakando).

Cette revendication à la fois territoriale et nationale — dans un sens *politique* bien davantage qu'ethnique — apparaît, trente ans plus tard, en complet décalage avec les exigences exprimées par les différents fronts armés touaregs nés en 1990. Dans les récents manifestes politiques adressés à l'opinion internationale³, toute notion unitaire a en effet été abandonnée : c'est à une autonomie régionale que se réfèrent les documents actuels, ne remettant désormais plus en cause la division du monde touareg entre des autorités politiques et territoriales distinctes, en l'occurrence les cinq Etats nés des indépendances, c'est-à-dire la Libye, l'Algérie, le Mali, le Niger et l'actuel Burkina Faso, où se trouve partagé le pays touareg.

Certes, ce renoncement à l'entité "touarègue" ne s'est pas manifesté aussi spontanément. Dans l'euphorie des premiers jours de lutte, en 1990, les fronts armés de l'est comme de l'ouest se positionnent d'abord par rapport à cette dimension (*Front de libération du peuple touareg* et *Mouvement de libération touarègue*). Mais ces dénominations sont éphémères et se trouvent immédiatement remplacées par des appellations géographiques, entérinant l'acceptation du découpage territorial présent. Ainsi vont s'affirmer successivement du côté malien le *Mouvement Populaire de l'Azaouad*, le *Front Islamique et Arabe de l'Azaouad*, le *Front Populaire de Libération de l'Azaouad*, l'*Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azaouad*, le *Front Uni de Libération de l'Azaouad*, le *Front National de Libération de l'Azaouad*, et du côté nigérien, le *Front de Libération de l'Aïr et de l'Azaouar*, le *Front de Libération Temust*, l'*Armée Révolutionnaire de Libération du Nord Niger*, le *Front Patriotique de Libération du Sahara*. Seuls les Maures osent ou sont autorisés à nommer leur différence - qui s'accorde à la définition identitaire d'Etats partenaires comme l'Algérie, la Mauritanie et la Libye - par un qualificatif ethnique et religieux, se revendiquant "arabes et islamiques". En revanche, la dimension touarègue se trouve partout gommée, sauf dans l'usage, cependant ambigu, du terme touareg *temust*, "nation", car il apparaît

² Kaosen ag Geda des Ikazkazen dirigea en 1917 la guerre touarègue anti-coloniale ; voir H. Claudot-Hawad, 1990, Honneur et politique : les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation française, in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n°57, Edisud, Aix-en-Pce, 11-47.

³ Voir leur analyse dans les articles de D. Abrous : 1990, Le prix de la survie ou le deuil d'un passé, in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°57, 163-181 ; 1993, Touaregs de l'Azawad, *tamurt* ou comment négocier son identité, in *Cahiers de l'IREMAM* n°4, Aix-en-Pce.

dans l'appellation du *Front de Libération Temust* comme un nom propre et non comme un nom commun associé à l'idée de "libération". Un seul de ces neuf fronts se définit clairement par rapport à un espace trans-étatique : le Sahara.

Tribalisation

Le morcellement du champ politique touareg - indépendamment de la dynamique politique interne de la société génératrice de fusions, de fissions, d'implosions ou de créations d'entités nouvelles - est un processus systématiquement mis en œuvre pendant la période coloniale. Les diverses composantes des grands pôles politiques des Ajjer, Ahaggar, Aïr, Tademekkat et Tagareygareyt, considérés par les Touaregs comme les piliers qui charpentent leur société, seront chacune autonomisées administrativement des ensembles plus larges auxquels elles se rattachaient⁴. Les confédérations sont découpées en une multiplicité d'unités tribales ou familiales désormais gérées indépendamment les unes des autres.

Dans les années 1960, les indépendances africaines scellent ce qui est vécu par les Touaregs comme le "démembrement de leur corps" politique et social. La révolte qui éclate quelque temps plus tard dans l'Adrar est noyée dans le sang et aux actions armées se substitueront pour un temps divers modes de résistance pacifiques.

L'attitude interventionniste des nouveaux Etats qui tentent à leur tour de contrôler les derniers axes économiques qui faisaient vivre la société, comme le trafic caravanier entre le nord et le sud, asphyxie rapidement l'économie touarègue déjà fragilisée. Par milliers, des hommes et aussi des familles partent en exode vers le nord du pays touareg placé désormais sous la tutelle algérienne ou libyenne. Fuyant la misère, les ponctions de l'Etat et de ses agents, l'absence de débouchés et l'oppression, les exilés sont souvent regroupés et consignés dans des camps installés en zone frontalière, sans possibilités d'embauche ni d'insertion économique, devenant des immigrés dans leur propre pays.

En 1976, au Niger, des Touaregs et des Maures sont impliqués dans une tentative de coup d'Etat contre le Président Kounché. Ceux qui parviennent à échapper à la répression vont demander pour la première fois le statut de "réfugiés politiques" à la Libye qui le leur accorde. Leur présence drainera beaucoup d'exilés qui commencent à s'exprimer politiquement. Le courant s'amplifie quatre ans plus tard après l'appel du Colonel Kadhafi proposant aux Touaregs de les aider à libérer leur pays. De nombreux jeunes gens s'engagent alors dans l'armée libyenne pour acquérir une formation

⁴ Voir H. Claudot-Hawad, 1993, La coutume absente ou les métamorphoses contemporaines du politique chez les Touaregs, *Cahiers de l'IREMAM* n°4, Aix-en-Pce.

militaire qui leur est refusée ailleurs. Ainsi s'organise une résistance extérieure⁵, qui regroupe dans ses rangs des Touaregs de toute région et de toute condition sociale.

Dans les casernes libyennes, les Touaregs au début forment une base militaire à part, regroupée dans la région d'Oubari-Sabha. Un an plus tard, le mouvement des *ishumar* (terme créé à partir du français "chômeur"⁶) a pris de l'ampleur. Tandis que le Gouvernement libyen envoie ses soldats au Liban, le groupe touareg est sollicité à son tour. Une vive contestation s'en suit, certains refusant absolument de combattre pour une cause qui n'est pas la leur. Ces derniers vont alors être accusés par la Libye d'avoir des positions anti-arabes, c'est-à-dire "pan-berbères" et "pro-juives", et seront arrêtés ou poursuivis. D'après le témoignage de différents *ishumar*, dès septembre 1981, les services secrets libyens s'emploient à diviser la base militaire touarègue en s'appuyant sur les différences entre confédérations, tribus, rangs sociaux... Finalement, c'est selon les critères étatiques modernes qui distinguent les "Touaregs du Mali" et les "Touaregs du Niger" que le découpage s'opère autoritairement, tentant de remodeler l'enjeu initial de la lutte touarègue.

Pour cela, référence est faite notamment à un sociologue libyen, Mohamed Saïd El-Qachat - auteur d'une thèse publiée (en arabe) en 1989 sous le titre : *Les Touaregs, Arabes du grand Sahara* (Tripoli, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Sahara, 308p.) - qui développe plusieurs principes justifiant l'intégration des Touaregs à la fois dans le monde arabe et dans une structure étatique moderne : ils seraient en effet primitivement Arabes et fractionnés en une multitude d'ensembles tribaux hiérarchisés. Dans cette optique, ils ne forment évidemment ni peuple, ni nation, ni même minorité culturelle ou linguistique (leur langue, le berbère, est considéré comme un "dialecte arabe"), ils ne sauraient revendiquer ni pays ni Etat, ni statut autonome, et ne pourraient s'affranchir de leur féodalisme primitif que dans le giron d'une formation politique jugée progressiste telle que l'incarne l'Etat libyen.

A la suite de cette division autoritaire de la base d'entraînement militaire des Touaregs, les désertions se multiplient en dépit des risques encourus par les insoumis. Beaucoup sont désormais convaincus que le Gouvernement libyen ne leur permettra jamais de défendre des aspirations indépendantistes. La plupart des évadés de l'armée cherchent de l'embauche individuellement en Libye ou en Algérie et partent se ressourcer secrètement au pays dès qu'ils en ont les moyens. Les va-et-vient clandestins entre les divers Etats sahariens et sahéliens s'intensifient. Non seulement les frontières, mais aussi les casernes, s'avèrent poreuses, aucune n'étant capable d'éviter sa propre transgression.

⁵ Voir Hawad, 1990, La *teshumara*, antidote de l'Etat, in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n°57; Edisud, Aix-en-Pce, 123-140.

⁶ Voir Hawad, 1990, opus cité.

Fronts armés

C'est dans ce contexte tendu, émaillé d'accrochages constants avec les autorités étatiques, que les incidents de Tchén Tabaraden interviennent en mai 1990 au Niger. Au début de l'année, le nouveau gouvernement nigérien, en accord avec l'Algérie, fait rentrer 18 000 réfugiés économiques qui depuis la sécheresse de 1984 étaient dans des camps installés sur la frontière. D'autre part, voulant supprimer la menace d'une force touarègue installée en Libye et formée militairement, le Président nigérien négocie également le retour des exilés politiques. Le détournement des fonds internationaux qui devaient être affectés au projet de "réinsertion" de ces populations met le feu aux poudres. Certains jeunes-gens s'insurgent et une répression sanglante est alors menée par l'armée qui arrête, torture et tue des centaines de civils.

Quelques vallées plus loin, toujours en pays touareg, mais cette fois du côté malien, les heurts se propagent. Des foyers insurrectionnels s'organisent dans l'Azaouad et dans l'Adrar. L'armée malienne, perdant du terrain dans les affrontements guerriers, se livre elle aussi à de sévères représailles sur la population civile où l'on dénombre à nouveau des centaines de victimes. Finalement, les 5 et 6 janvier 1991, le gouvernement de Moussa Traoré finit par négocier avec les rebelles. La rencontre a lieu à Tamanrasset, sous la médiation pressante de l'Algérie qui craint une extension du conflit à sa propre minorité touarègue. Des accords sont signés, prévoyant un cessez-le-feu avec l'annonce d'un statut d'autonomie interne et d'un désengagement des Forces Armées Maliennes dans la gestion de l'Administration civile des 5^e et 6^e Régions. Quelques mois plus tard, les militaires prennent le pouvoir au Mali et continuent d'occuper la zone touarègue. Déjà des courants divergeants contestant la validité des Accords de Tamanrasset sont apparus dans les rangs de la rébellion touarègue, comme d'ailleurs parmi certaines composantes de la population malienne qui refusent l'obtention d'un statut particulier pour les régions du nord. La lutte armée reprend, chaque attaque entraînant son tribut de représailles sur les civils qui fuient vers les zones frontalières, en Mauritanie et en Algérie. Après deux ans de guerre, un nouvel accord est signé à Bamako le 10 Avril 1992 par la coordination des quatre fronts touaregs, MFUA (*Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azaouad*), toujours sous la houlette de l'Algérie et avec la médiation de la Mauritanie en la personne de Baba Miské et de la France avec Edgard Pisani. Mais pour rentrer dans le cadre de ce futur Pacte National, qui s'apparente davantage à un projet de décentralisation, les rebelles ont dû abandonner le principe du fédéralisme qu'ils revendiquaient ainsi que celui du retrait de l'armée malienne hors de leur territoire.

Du côté nigérien, certains Touaregs ont voulu saisir l'opportunité offerte par l'instauration du multipartisme pour faire entendre leur voix. Cependant, lors de la

Conférence Nationale qui devait élaborer les bases de la future démocratie nigérienne, ils n'obtiennent ni la condamnation des véritables responsables des massacres de Tchintabaraden, ni l'ébauche d'un projet qui prendrait en compte la spécificité et les difficultés de la région et réglerait plus équitablement les rapports avec les instances étatiques. Plusieurs déçus forment alors le *Front de Libération de l'Air et de l'Azaouar* (FLAA). En avril 1992, le maintien de l'ordre dans le nord du pays est confié à l'armée et le couvre-feu instauré. La trêve signée à la mi-mai 1992 par le "Comité d'intermédiation" avec le Gouvernement nigérien n'interrompt en rien les interpellations de civils, la confiscation de leurs biens, les exécutions sommaires tandis que les accrochages entre militaires et rebelles se poursuivent au nord de l'Air

Des accrocs semblables s'observent du côté de la "paix malienne", faisant très tôt douter de la validité et de la bilatéralité de tels accords.

Aussi bien du côté nigérien que malien, les personnes qui se sont déclarées "intermédiaires" entre la rébellion et le gouvernement ou encore "porte-paroles" de la communauté touarègue et maure ont parlé exclusivement la langue étatique, se réclamant de leur identité nigérienne ou malienne et se défendant de toute velléité de sécession. Force est de constater que cette position "minimaliste" n'a abouti en rien à une résolution du conflit qui s'est au contraire intensifié. Jusqu'à présent, cette situation ambiguë se prolonge, révélant de plus en plus le hiatus entre les combattants et les "intermédiaires" qui assument les fonctions diplomatiques et politiques, tâche endossée essentiellement par les scolarisés.

Manipulant sans précaution des arguments racistes (blancs contre noirs au Mali) ou ethniques (Touaregs contre Arabes au Niger), les autorités maliennes et nigériennes, comme pendant la période coloniale, créent et arment des milices pour régler l'affaire touarègue. Un véritable climat de guerre civile s'instaure. Le Gouvernement français prend nettement position en condamnant officiellement plusieurs attaques de la rébellion touarègue, sans dénoncer aucun des sévices exercés par les milices et les militaires, comme par exemple la tuerie de 36 civils effectuée le 22 janvier 1993 par l'armée nigérienne poursuivant les rebelles jusqu'à 400 kms à l'intérieur du territoire malien.

Après quelques rivalités diplomatiques, la France et l'Algérie œuvrent de concert pour aboutir à une solution négociée au Niger. De discrètes réunions préparatoires pour un plan de paix au Niger ont lieu à Paris en janvier 1993, tandis que les affrontements continuent sur le terrain.

Dans le but d'aboutir rapidement à des Accords de paix, les autorités françaises créent et imposent des "chefs" politiques touaregs, sans souci de leur représentativité ni de leur crédibilité dans les milieux touaregs, et s'emploient à leur conférer une autorité au moins militaire. Au début du mois de février 1993, Mano Dayak, ancien directeur d'une agence touristique à Agadez et allié médiatique du Paris-Dakar, est convoyé avec

ses compagnons par les services secrets français dans l'Aïr, avec des moyens logistiques (radio, véhicules, armes lourdes, munitions, argent, et enfin deux conseillers militaires français) pour "mettre de l'ordre" dans la rébellion. Fidèle à sa politique coloniale, la France adopte pour stratégie la "tribalisation" du F.L.A.A., obtenant sa division en trois groupes : l'unité du "ténééré" (désert) dirigée par Mano Dayak et composée des Ifoghas, l'unité de l'Aïr dirigée par Rissa Boula, comprenant plusieurs groupes de l'Aïr non Ifoghas, l'unité de l'Azaouar (*Azawagh*) conduite par Abdelmouman Hamed Attaher et constituée essentiellement de Kel Azawagh. Cette répartition crée de nouvelles dissidences qui s'organisent en autant de fronts différents, multipliant les centres de décision.

Quelques jours après l'arrivée de Mano Dayak dans l'Aïr, les rebelles restituent aux autorités leurs prisonniers de guerre et une nouvelle trêve est signée le 16 février 1993. Par contre, parmi les 153 prisonniers politiques touaregs, arrêtés depuis août 92 à cause de leur appartenance ethnique, 70 resteront détenus. L'une des conditions préalables posée par les promoteurs touaregs de la paix : la libération des prisonniers touaregs par le gouvernement nigérien, est à nouveau ignorée, tout comme le deuxième préalable, c'est-à-dire la levée de l'état d'urgence dans l'Aïr et l'Azaouar.

Début mai 1993, Mano Dayak retourne en France et des pourparlers sont à nouveau engagés sous la médiation des autorités françaises avec des représentants du Gouvernement nigérien, tandis qu'une attaque à Arlit, suivie de quelques autres dans l'Aïr, démentent immédiatement la représentativité de ces intermédiaires, dans une sorte de routine qui conduit régulièrement à l'impasse. Le 2 juin 1993, une trêve est encore signée à Paris; des observateurs français seront envoyés au Niger et la perspective d'un Pacte de paix est officiellement proclamée par le porte-parole de l'Elysée. Après un an et demi marqué par des accrochages et des représailles, par plusieurs tentatives de négociations sous la pression française et algérienne, et par la naissance d'un quatrième front armé, le FPLS (*Front Populaire de Libération du Sahara*), un accord est finalement signé le 9 Octobre 1994 à Ouagadougou par les représentants du CRA (*Coordination de la Résistance Armée*), instance regroupant les trois fronts initiaux et excluant tous les courants de la rébellion qui refusent l'allégeance à la politique française et algérienne. Cette signature est à nouveau ponctuée d'attaques contestant la légitimité du traité. A la fin du mois d'octobre 1994, le Gouvernement du Niger révèle l'existence d'un nouveau mouvement rebelle, le FDR (*Front Démocratique pour le Renouveau*) qui regrouperait des Toubou, Kanori et Arabes et se déclare partisan d'un fédéralisme octroyant une large autonomie aux régions.

Du côté malien, un paroxysme est atteint en 1994 dans les représailles atroces que l'armée et les milices opèrent contre les civils. Les victimes se comptent par centaines. Ni les femmes, ni les enfants, ni même les troupeaux n'échappent à la tuerie. Les survivants affluent en masse dans les camps de réfugiés en Mauritanie, en Algérie

et au Burkina Faso. L'idée d'une commission d'enquêtes indépendante sur les massacres contre les civils, réclamée par les Touaregs mais jamais mise en pratique, est relancée après la mort d'un diplomate suisse tué avec des Touaregs le 4 octobre 1994, à Niafunké, vraisemblablement par les militaires maliens.

En s'adressant à des individus plutôt qu'aux divers représentants des groupes armés concernés, la France et le Gouvernement nigérien ont trouvé des interlocuteurs certes accommodants et dociles, mais apparemment incapables de faire évoluer la situation sur le terrain. Cette "bévue" politique en rappelle bien d'autres comme, par exemple, l'obstination des militaires français, pendant la conquête coloniale, à soutenir un personnage par définition sans pouvoir sur la société, le chef-arbitre d'Agadez, dont le rôle fut défini et imaginé comme celui d'un "sultan". Si la soumission de ce dernier et son enrôlement du côté français furent rapide, ils n'entraînèrent personne dans leur sillage.

Maintenir l'ordre étatique et les frontières héritées de la colonisation est un principe unanimement et clairement soutenu par les cinq pays où sont répartis les Touaregs. Par ailleurs, l'implication assidue de la France dans les divers projets de paix et son engagement direct avec notamment la fourniture de moyens logistiques (financement des patrouilles mixtes chargées de la sécurité en zone touarègue du côté malien ; financement d'intermédiaires prêts à signer des Accords...) renverrait non seulement à la défense, classiquement évoquée, d'intérêts "stratégiques" dans une lutte hégémonique engagée notamment avec les Etats-Unis, mais également, selon certains milieux politiques touaregs, à des perspectives économiques sous la forme d'un projet déjà ancien d'exploitation de pétrole au nord-est du Niger, dans le Ténéré, à la frontière nigéro-tchadienne (Elf s'apprêterait à une mise en oeuvre du chantier dans les cinq années à venir) .

Dans les diverses solutions négociées envisagées, remarquons que la population touarègue elle-même se trouve exclue de toute consultation. Ceci a créé au sein de la société un sentiment de trahison et a accentué les doutes sur le processus démocratique pourtant annoncé à grands cris et au nom duquel l'armée s'autorise à expurger le nord de ses "bandits". Face à cette politique de l'équivoque et à son échec patent depuis deux ans, la méfiance la plus totale semble avoir gagné également les combattants de base qui ne se reconnaissent ni dans les transactions régionalistes menées par leurs "représentants" pour une paix malienne ou nigérienne, ni dans l'aboutissement unilatéral de ces accords. Ce sentiment va s'aggravant quand les "intermédiaires" légitimés par l'Etat et dotés d'une fonction officielle appliquent aux dissidents le traitement qu'on réserve aux "bandits" .

Pour conclure, les mouvements touaregs armés qui ont jailli depuis quatre ans ne représentent que l'un des épisodes de la longue résistance engagée en pays touareg depuis la fin du siècle dernier. Lutte armée, opposition passive, refus de collaboration, exil, activités clandestines, vie taillée dans les marges... De façons multiples, les formes de rejet de l'ordre politique et économique imposé de l'extérieur - et dont l'iniquité est partout ressentie - ont continué à se manifester. Le sentiment de faire partie d'une même nation (*temust n Imajaghen*) est encore vivace chez les Touaregs et prend un appui solide sur la reconnaissance d'une histoire, d'une organisation et d'un système de valeurs communs. Si les anciens milieux dirigeants privilégiaient un cadre politique large, s'appuyant sur des réseaux intercommunautaires et intersociétaux plutôt que tribaux et locaux, l'ordre rigide des Etats-nations-territoires tend progressivement à impulser des réactions de repli identitaire plus étroites.

Dans tous les cas, l'aboutissement des actions armées à des négociations qui sacrifient à la raison d'Etat l'idée de l'unité "touarègue" au sens politique du terme apparaît pour beaucoup comme un pis-aller, dont l'acception même est jugée douteuse et pourrait cacher de simples ambitions personnelles. Au sein même de la guérilla, des tiraillements se sont toujours manifestés à ce sujet ; la séparation entre, d'une part, les fonctions diplomatiques et politiques, confiées essentiellement aux scolarisés, et d'autre part l'action militaire, assumée par des hommes de terrain, plus proches du milieu et des valeurs de l'intérieur de la société, n'a jusqu'ici conduit qu'à des malentendus, comme ce fut le cas dans les négociations du retour à Tchén Tabaraden (1990), dans les Accords de Tamanrasset (1991), dans le Pacte de Bamako (1992) ou dans le Traité de paix de Ouagadougou (1994) : ce qui paraît acceptable à un Touareg citoyen, formé à l'école de l'Etat jacobin - et souvent pressé d'être admis à son tour dans les rangs de la bourgeoisie d'Etat - l'est-il pour le reste de la société qui se ressent comme un "corps hâché par les frontières" ⁷ ?

En fait, les pactes signés et les plans de paix à l'étude consacrent l'éclatement de la question touarègue. Au problème abordé, il y a trente ans encore, comme une question homogène, se substituent à présent plusieurs "affaires touarègues", chacune envisagée séparément et relevant d'accords bilatéraux avec les Etats concernés.

Ce règlement éclaté de la question touarègue, qui s'appuie largement sur l'idéologie de l'éparpillement tribal de cette population et de son absence d'organisation politique, est comparable au cadre de paix imposé par la logique étatique à d'autres minorités, comme les Palestiniens ou les Kurdes.

Ce refoulement de la question touarègue fournit, comme on peut facilement l'imaginer, un terreau de choix à la radicalisation. Il aiguise également les dissensions internes.

⁷ Hawad, 1990, *La teshumara...* opus cité et 1992, Hachis touareg pour dîners officiels, *Libération*, 12 janvier.

Au sacrifice de la notion de "peuple", quelles compensations offrent les traités de paix ? En 1920, juste après le soulèvement contre l'occupation française, les autorités coloniales cherchaient à encourager le trafic caravanier pour "donner comme but simple à tous les nomades l'élevage : labeur calme, incompatible avec la rébellion" (Rapport du chef de territoire d'Agadez, 1920)⁸. De même, aujourd'hui, ce sont les arguments économiques qui dominent, faisant du "développement" des régions touarègues le maître mot des actions futures. Un essor économique réel pourrait éventuellement endiguer - du moins temporairement - les ressentiments politiques des Touaregs partout marginalisés, mais la faillite économique actuelle des Etats qui les contiennent et la corruption encore régnante, laissent planer un doute sur la capacité des autorités à investir comme prévu l'aide internationale et d'autre part à laisser aux Touaregs la moindre initiative pour améliorer leurs conditions de vie.

Même si les projets de "développement" parviennent à enrichir une élite étatique touarègue, cette aisance mal partagée saura-t-elle rehausser aux yeux de la population humiliée sa "vie sans dignité" ? Saura-t-elle effacer son désir d'exister comme elle se représente et non comme les Etats la veulent, éparse, diluée, inexistante en tant que communauté ? Bref, la manne internationale pourra-t-elle évacuer la question politique ?

"Nous préférons la mort à une vie sans dignité, disait récemment un vieil homme en exil. Mourir pour notre nation (*temust*), c'est ce que nous désirons. Tant que nous n'aurons pas repris en main notre pays, nous ne cesserons de lutter, pour libérer notre pays et notre nation".

Bibliographie

- ABROUS, Dahbia, 1991, Le prix de la survie ou le deuil d'un passé, in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°57, 163-181.
 1993, Touaregs de l'Azawad, *tamurt* ou comment négocier son identité, *Cahiers de l'IREMAM* n°4, Aix-en-Provence.
- CLAUDOT-HAWAD, Hélène, 1987, "Lin-dé-pen-dance", in *Ethnies* (Survival International, Paris), n°6-7, 15-19.
 1987, Des Etats-nations contre un peuple : le cas des Touaregs, *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n°44, 48-63.
 1989, Les Touaregs ou la résistance d'une culture nomade, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°51, 63-73.
 1990a, Nomades et Etat : l'impensé juridique, *Droit et société*, n°15, CNRS, 211-222.
 1990b, Honneur et politique, Les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation française, in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°57, 11-47.
 1993a, *Les Touaregs, Portrait en fragments*, Edisud, 204 p.

⁸ Cité in K.Idrissa, 1987, *La formation de la colonie du Niger, 1880-1922. Des mythes à la politique du "mal nécessaire"*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris VII, p.1953.

1993b, La coutume absente ou les métamorphoses contemporaines du politique chez les Touaregs, Cahiers de l'IREMAM, n°4, Aix-en-Provence.

HAWAD, 1990, La *teshumara*, antidote de l'Etat, in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°57, 123-140.

1992, Lettre d'un homme touareg à une femme haoussa, *Le Républicain*, Niamey, 20 février.

1992, Hachis touareg pour dîners officiels, *Libération*, 12 janvier.

1993, Une identité dans le sillage de l'infini, *Les Lettres Françaises*, mars.

IDRISSA Kimba, 1987, *La formation de la colonie du Niger, 1880-1922. Des mythes à la politique du "mal nécessaire"*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris VII, 4 volumes.

Collectif (sous la dir. d'HCH)

1990, *Touaregs, exil et résistance*, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n°57, Edisud, Aix-en-Provence, 198 p.

1993, *Le politique dans l'histoire touarègue*, Cahiers de l'IREMAM n°4, IREMAM, Aix-en-Provence.